



INFORMATION REGLEMENTEE

Le 10 juillet 2026

Bilan semestriel du contrat de liquidité MERSEN

Au titre du contrat de liquidité confié par la société MERSEN à BNP PARIBAS, en date de dénouement du 30 juin 2026, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

17 872 titres MERSEN
1 427 410 €

Au cours du 1^e semestre 2026, il a été négocié un total de :

A l'achat, 154 460 titres, pour un montant de 4 992 952 € (1 175 transactions).
A la vente, 187 372 titres, pour un montant de 6 077 605 € (1 345 transactions)

Il est rappelé que :

- 1- Lors du précédent bilan semestriel au 31 décembre 2025, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

45 063 titres MERSEN
574 904 €

- 2- Au cours du 2^e semestre 2025, il a été négocié un total de :

A l'achat, 113 026 titres, pour un montant de 2 640 672 € (905 transactions).
A la vente, 112 100 titres, pour un montant de 2 667 010 € (826 transactions).

- 3- Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

36 434 titres MERSEN
1 157 951 €

- 4- Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

45 659 titres MERSEN
693 152 €